

Nombre de
Membres en
Exercice
15

EXTRAIT DU REGISTRE

DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

DE LA COMMUNE DE SAINT VICTOR MALESCOURS

Présents
12

SEANCE DU 11 MARS 2026

Votants
12

L'an deux mil vingt six, le onze mars
à vingt heures trente
Le Conseil Municipal de cette commune régulièrement convoqué,
s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses
séances, sous la présidence de Monsieur Yves BOMPUIS, Maire.

Date de la
Convocation
03/03/2026

PRESENTS : ROYON Elisabeth, TEYSSIER Frédéric, BLACHON
Daniel, BROCARD Béatrice, FAVARON Jacques, MELLADO
Nicolas, ODIN Edwige, PATOUILLARD Emilie, SOUQUE Philippe,
VALOUR Philippe, VIAL-GAUVRIT Michèle.
EXCUSES : DEVUN Carole, FAURE Emilie, SABOT Norbert.

OBJET DE LA
DELIBERATION

Monsieur Frédéric TEYSSIER a été nommé secrétaire de séance.

N° 2026/02/02

**Adoption du budget
primitif 2026
de la commune**

Monsieur le Maire indique aux membres du Conseil Municipal qu'il
convient de voter le budget primitif communal 2026.

Monsieur le Maire présente les principales données relatives au budget
primitif 2026 qui est équilibré en dépenses et en recettes, et se répartit
de la manière suivante :

* section de fonctionnement : 824 265,89 €
* section d'investissement : 967 330,63 €

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

- **ADOPTE** à l'unanimité le budget primitif communal 2026 arrêté
comme suit :

	DEPENSES	RECETTES
SECTION DE FONCTIONNEMENT	824 265,89 €	824 265,89 €
SECTION D'INVESTISSEMENT	967 330,63 €	967 330,63 €
TOTAL	1 791 596,52 €	1 791 596,52 €

Au registre sont les signatures,

Le Maire,
Yves BOMPUIS



Le secrétaire de séance,
Frédéric TEYSSIER

AR Prefecture

043-214302275-20260311-2026_02_02-DE
Reçu le 25/03/2026